

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ABCSM DU 26 JANVIER 2020

Le dimanche 26 janvier 2020 à 9H30, à l'espace Toffoli situé 12 bis rue du Cadran à CHARENTON LE PONT, s'est tenue l'Assemblée générale ci-après relatée.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance.

M. Didier BOLAMPERTI, Président de l'ABCSM, préside la séance.

Mme Sandrine VERRET MAUBECHE, Secrétaire Générale de l'ABCSM exerce la fonction de secrétaire de séance.

Le Président rappelle qu'aux termes des statuts 25 % des membres de l'association sont présents et que la séance peut valablement se tenir.

L'Assemblée du 26 Janvier 2020 ne se tient qu'en respect de la loi et des tiers civil et public.

La Secrétaire Générale met à la disposition des membres de l'association la feuille de présence certifiée exacte (pièce jointe),

Le Président Didier BOLAMPERTI a pris la parole pour donner lecture de son rapport moral (pièce jointe).

Il a dressé un bilan de son mandat écoulé depuis 2017. Il a tenu à rappeler que la courtoisie, le bon esprit et la convivialité règnent au sein de notre association. Priorité absolue a été de garder le cadre idyllique de notre club et de pérenniser cette harmonie entre les joueurs sportifs et loisirs.

Le Président a assuré que l'A.B.C.S.M était désormais un club d'exception alliant détente et esprit de compétition !

Lors de l'appel à candidature affichée le 12 novembre 2019, il n'a reçu que la candidature de Monsieur Nicolas DONNART au poste de Secrétaire Général, Madame Sandrine VERRET MAUBECHE ne se représentant pas.

Il a également reçu les candidatures de Messieurs Alexandre VANDIER et Fabrice BLANC au poste de Managers Sportifs en tant qu'adjoints de Monsieur Marc LAINE au sein de la section pétanque.

Madame Sandrine VERRET MAUBECHE a proposé sa candidature au poste Directeur Sportif de la section de parisienne, Monsieur Gil GUILLAUME ne renouvelant pas son mandat.

Aucune autre candidature n'a été déposée.

Monsieur Didier BOLAMPERTI a tenu à remercier les administrateurs sortants :

- Monsieur Jacques ROZE, Secrétaire Général Adjoint, pour sa contribution à l'avenant des statuts et à la rédaction du nouveau règlement intérieur.
- Monsieur Gil GUILLAUME, Directeur Sportif de la section Parisienne, pour sa qualité d'animateur et son investissement pour les concours amicaux tels le Cabanis et le Tête à Tête. Son action a permis d'harmoniser les sections de Parisienne et de Pétanque.
- Madame Sandrine VERRET MAUBECHÉ, Secrétaire Général, pour son investissement lors des forums, la rédaction des procès verbaux et son aide lors des week-ends à la tenue de la buvette.

Le Président Didier BOLAMPERTI a tenu rappelé que si notre association est historiquement charentonnaise, elle est également profondément attachée aux villes de Saint Maurice et surtout Paris, lieu de son exercice.

Il a indiqué qu'une convention valant bail de 5 ans devait être signée avec la Mairie de Paris. Cette dernière sera signée après les élections municipales si toutes les conditions sont remplies.

Le Président Didier BOLAMPERTI a remercié les administrateurs qui l'ont soutenu dans son action en prenant des risques :

- par rapport au bail
- aux joueurs loisirs
- au stationnement
- à la fusion des sections Pétanque et Parisienne
- à l'adaptation des statuts
- à l'installation d'un espace détente et d'un club house
- de la rénovation des sanitaires
- à la rédaction du nouveau règlement intérieur

Il a ensuite précisé qu'en Juin 2021 il abandonnerait son poste de Président mais resterait administrateur. Monsieur Alain TOUSSAINT assurera son mandat de Trésorier Général jusqu'à la fin de son mandat sans aucune autre mission.

Le Président Didier BOLAMPERTI a remercié très chaleureusement :

- La Mairie de Saint Maurice pour sa subvention exceptionnelle de 10 000 euros associée à Monsieur Gaillac et consacrée au ravalement du Pavillon Moullière
- Le Maire de Charenton le Pont pour le prêt de la salles Toffoli pour notre assemblée générale de ce jour.
- Les 12 généreux donateurs sociétaires à hauteur de 23 000 euros.
- Monsieur Pierre SOLIGNAC pour son investissement.
- Monsieur Alain TOUSSAINT pour sa remarquable gestion financière du club
- Monsieur Dominique ALIX pour sa parfaite gestion de l'intendance

Une minute de silence s'en est suivie pour Monsieur Patrick HALIPRE et Madame BLEUX.

Le Président Didier BOLAMPERTI a ensuite rappelé l'ordre du jour et donné la parole à ses administrateurs.

Monsieur Alain TOUSSAINT, Trésorier Général de l'A.B.C.S.M, a fait état du rapport financier du Club. Il a tout d'abord dressé un bilan des trois années écoulées en rappelant la nature du projet :

- Augmenter le nombre d'adhérents
- Trouver de nouvelles ressources financières (dons).
- Unifier les trois sections, Pétanque, Parisienne et Jeux de société
- Développer la communication

Avec beaucoup d'humilité, il a indiqué que toutes les grandes lignes du projet avaient été réalisées.

Concernant les travaux d'embellissement et de rénovation du club, il a fait état des « chantiers » réalisés et financés intégralement par le club :

- Rénovation des fenêtres du Pavillon Moullière
- Rénovation de la buvette extérieure
- Rénovation de la terrasse extérieure et de l'espace Solignac
- Nettoyage et réparation du toit du Pavillon Moullière
- Rénovation du kiosque abritant les sanitaires (toiture et intérieur)
- Ravalement du Pavillon Moullière
- Aménagement du club house dans le Pavillon Moullière

Il a ensuite évoqué les travaux à venir :

- Rénovation de la toiture du chalet
- Mise aux normes de l'électricité
- Agrandissement de l'espace Solignac
- Changement des éclairages dans la salle de jeux de sociétés
- Réalisation de la tranchée pour protéger les canalisations d'eau du gel
- Mise en place d'un portillon automatisé pour contrôler l'accès

Il a fait état du bilan de l'exercice 2019. Malgré les travaux engagés à hauteur de 39 000 euros, l'association présente un solde positif de 1 800 euros.

Les dépenses ayant augmenté en 2019 sont entre autres :

- L'électricité
- Les tenues pour les joueurs de Pétanque
- Les frais de déplacements pour les concours

Le budget prévisionnel de fonctionnement 2020 sera moins important. Il s'établit autour de 57 000 euros.

Notre compte bancaire présente à ce jour un crédit de 18 300 euros. Les recettes et dépenses sont conformes aux prévisions.

Au 26 janvier 2020, l'A.B.C.S.M compte 184 sociétaires. Les prévisions pour 2020 sont de 200 membres. Malgré le développement de la Pétanque « Loisirs », le nombre de licenciés Pétanque est en progression, 94 licenciés.

A contrario, le nombre de licenciés de Parisienne est en chute, seulement 9 licenciés et 30 jours loisirs.

Monsieur Nicolas DONNART a ensuite pris la parole pour évoquer son projet de communication.

Il souhaite optimiser l'affichage au sein du club.

Depuis sa création, le site internet de l'association, <https://abcsm.club>, a reçu plus de 4000 visites.

Le club dispose désormais :

- d'un compte Facebook
- d'un compte Instagram
- d'un compte LinkedIn

Le club a également réalisé deux films de présentation qui seront mis en ligne prochainement.

Il a demandé à tous les sociétaires de communiquer leur numéros de téléphone portables et leurs emails afin de pouvoir développer une communication interne.

Monsieur Marc LAINE, Responsable de la Section sportive « Pétanque » a donné lecture de son rapport. Il a tout d'abord salué l'arrivée des nouveaux licenciés.

Puis, il a évoqué un bilan médiocre pour l'année 2019. Fort heureusement, toutes les équipes sont restées dans leur pools en championnat. Le club se classe 14ème sur 40 du Val de Marne.

Il a félicité les féminines pour leur engagement et leur ténacité lors des concours.

Enfin, il a félicité Messieurs Giovanni SEMERANO et Bernard JEZO pour leur progression en tant que joueurs Honneurs.

Le but pour l'année 2020 est d'arriver au quart de finale en coupe promotion.

La parole a ensuite été donnée à Messieurs Alexandre VANDIER et Fabrice BLANC pour présenter leur projet pour la section Pétanque;

Le club se veut, à juste titre, ambitieux pour 2020 et il en s'en donne les moyens avec la mise en place d'un nouveau bureau :

- Responsable de la section : Monsieur Marc LAINE
- Directeur Sportif : Monsieur Alexandre VANDIER
- Coach et Entraîneur : Monsieur Fabrice BLANC
- Responsable de la communication avec le comité et la fédération : Monsieur Michel PERONEILLE

Monsieur Nicolas DONNART apportera également son aide pour relayer les informations sur les réseaux sociaux.

Monsieur Alexandre VANDIER a rappelé qu'un coach se devait avant tout d'être un référent, c'est à dire apporter en premier lieu son aide aux joueurs et les soutenir .

A cet effet, une fiche de présentation personnelle a été remise aux joueurs lors de leur arrivée à l'Assemblée Générale pour connaître leurs ambitions sportives.

Une réunion aura lieu le 15 février au sein du Pavillon Moullière pour évoquer les challenges à venir. Les licenciés sont conviés à venir nombreux.

Des entrainements auront lieu les samedi pour scinder le groupe.

En effet, l'ambition première de la section Pétanque est de créer des équipes solides et harmonieuses. Les affinités et la technique seront prises en compte pour former les équipes.

En 2020, l'A.B.C.S.M est inscrite à six compétitions fédérales jouées au sein du club.

Madame Sandrine VERRET MAUBECHÉ, Responsable de la Section sportive « Parisienne » a ensuite pris la parole. Elle a tenu, au nom de l'A.B.C.S.M, a remercié Monsieur Jacky CABANIS pour son investissement sans limite au long de toutes ces années pour faire perdurer le jeu de boules parisiennes. Elle a, à regret, annoncé que cette section ne connaissait pas son heure de gloire. Moins de licenciés, moins

d'adhésions Cependant, elle a remercié les joueurs participants de façon assidue aux concours Fédéraux et de Ville. Elle a rappelé que si notre club bénéficiait de si beaux terrains, tout l'honneur en revenait à Messieurs SOLIGNAC, SAUTIER et ALIX qui les entretiennent chaque jour. Elle a proposé aux sociétaires souhaitant découvrir ce jeu de prendre une adhésion pour que perdure cette section. Elle va s'investir à créer une dynamique pour insuffler un nouvel élan au jeu de parisienne.

Monsieur Nicolas DONNART a ensuite fait lecture du projet de Monsieur Patrick HERBAULT, responsable de la section Jeux de Société. Ont eu lieu au cours de l'année 2019, 8 concours dont :

- 7 concours de Rami
- 1 concours de Tarot

A partir du mois d'août, Monsieur Patrick HERBAULT souhaite mettre en place des concours amicaux tous les vendredis.

Monsieur Nicolas DONNART a ensuite présenté à l'assemblée le nouvel organigramme du Conseil d'Administration.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11H30.

Le Président de l'A.B.C.SM
Didier BOLAMPERTI

La Secrétaire Générale
Sandrine VERRET MAUBECHÉ

